
Présidence : Italie**1203^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 22 novembre 2018

Ouverture : 10 h 05
Suspension : 12 h 50
Reprise : 15 heures
Clôture : 17 h 05

2. Président : Ambassadeur A. Azzoni

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, présenté ses condoléances à l'Afghanistan (partenaire pour la coopération) à la suite de l'attentat à la bombe qui s'est produit à Kaboul le 20 novembre 2018.

3. Sujets examinés - Déclarations - Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU REPRÉSENTANT DE L'OSCE POUR
LA LIBERTÉ DES MÉDIAS**

Président, Italie, Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (FOM.GAL/4/18/Rev.1), Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1451/18), Fédération de Russie (PC.DEL/1436/18), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1435/18/Rev.1), Turquie, Azerbaïdjan, Norvège (PC.DEL/1442/18), Kazakhstan, Géorgie (PC.DEL/1466/18 OSCE+), Suisse, Albanie, Canada, Monténégro (PC.DEL/1464/18 OSCE+), Arménie, Ukraine (PC.DEL/1445/18), Turkménistan, Kirghizistan, Moldavie (PC.DEL/1465/18 OSCE+), Chypre (PC.DEL/1461/18 OSCE+), Malte (PC.DEL/1460/18 OSCE+), France (PC.DEL/1457/18 OSCE+), Royaume-Uni (annexe), Slovaquie

Point 2 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU CHEF DE LA MISSION DE L'OSCE
À SKOPJE**

Président, Chef de la Mission de l'OSCE à Skopje (PC.FR/31/18 OSCE+), Autriche-Union européenne (l'Albanie, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1452/18), Norvège (PC.DEL/1443/18), Fédération de Russie (PC.DEL/1439/18 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1446/18 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1438/18) (PC.DEL/1459/18), Suisse, Albanie, Autriche-Union européenne, ex-République yougoslave de Macédoine (PC.DEL/1456/18 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et occupation illégale de la Crimée par la Russie* : Ukraine (PC.DEL/1449/18), Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1453/18), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1440/18), Turquie (PC.DEL/1463/18 OSCE+), Suisse, Canada
- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/1444/18), Ukraine
- c) *Détention de représentants de la société civile en Turquie* : Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et l'Arménie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1454/18), Turquie
- d) *Graves violations des droits de l'homme des peuples autochtones au Canada* : Fédération de Russie (PC.DEL/1447/18), Canada

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DE LA
PRÉSIDENT EN EXERCICE**

- a) *Modalités relatives aux interventions à la vingt-cinquième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE* : Président
- b) *Appel à candidatures pour la fonction de vérificateur extérieur de l'OSCE* : Président

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) *Participation du Secrétaire général à la retraite organisée à l'intention des ambassadeurs qui s'est tenue à Waidhofen an der Ybbs (Autriche), les 19 et 20 novembre 2018 (CIO.GAL/173/18 Restr.)* : Secrétaire général (SEC.GAL/185/18 OSCE+)
- b) *Report de la date limite des candidatures pour le poste d'Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine* : Secrétaire général (SEC.GAL/185/18 OSCE+)
- c) *Visite du Secrétaire général à Helsinki le 23 novembre 2018* : Secrétaire général (SEC.GAL/185/18 OSCE+)
- d) *Entretien entre le Secrétaire général et le Président en exercice de l'OSCE prévu à Rome le 27 novembre 2018* : Secrétaire général (SEC.GAL/185/18 OSCE+)

Point 6 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Quatre-vingt-cinquième anniversaire de l'Holodomor* : Ukraine (PC.DEL/1448/18), Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1455/18), Canada, Fédération de Russie (PC.DEL/1450/18), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1441/18)
- b) *Séminaire sur les pratiques en matière de démarcation et de délimitation tenu les 15 et 16 novembre 2018* : Grèce

4. Prochaine séance :

Jeudi 29 novembre 2018 à 10 heures, Neuer Saal



1203^e séance plénière
Journal n° 1203 du CP, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni souscrit pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne, mais je souhaite ajouter quelques observations à titre national.

Je remercie le Représentant pour la liberté des médias, Harlem Désir, pour son rapport et saisit cette occasion pour souligner l'importance que le Royaume-Uni accorde à la liberté des médias comme élément fondamental de la dimension humaine de l'OSCE et d'autres engagements internationaux, ainsi que comme pilier de la société démocratique.

C'est un sujet de préoccupation qui dépasse la région de l'OSCE : la liberté des médias est en danger dans le monde entier. Rien que cette année, plus de 70 journalistes et travailleurs des médias ont été tués. Ces morts en soi constituent de graves crimes et abus des droits de l'homme. Mais elles sont aussi le signe d'autre chose. Comme notre Ministre des affaires étrangères l'a déclaré, l'accès à des informations impartiales et précises est vital pour la démocratie. Sans médias libres, notre accès à l'information, une partie intégrante du droit à la liberté d'expression, est entravé. Les gouvernements et les autorités ne peuvent pas être tenus responsables de leurs actes et la corruption peut devenir endémique.

J'ai donc le plaisir d'informer le Conseil que le Gouvernement du Royaume-Uni s'est engagé à mettre les ressources du Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth au service de la cause de la liberté des médias en 2019. Cette campagne sera marquée par une importante conférence internationale devant être accueillie par le Royaume-Uni. Nous nous réjouissons à la perspective de coopérer avec le Bureau du Représentant à l'organisation de cette conférence et d'échanger en temps voulu d'autres informations avec nos collègues dans cette enceinte.

Mon pays a une longue tradition de médias dynamiques et indépendants. Nous sommes attachés depuis longtemps à défendre la liberté des médias dans le monde et à apporter notre soutien pratique à son renforcement, notamment dans l'espace de l'OSCE, en partageant données d'expérience, expertise et innovations.

Monsieur le Président, le Royaume-Uni continue de soutenir énergiquement le Représentant pour la liberté des médias et le travail de cette importante institution de l'OSCE. Prenant appui sur notre engagement de longue date en faveur de cette question à l'OSCE, en ma qualité de Présidente du Comité sur la dimension humaine, je suis heureuse d'avoir été en

mesure de contribuer, avec ma délégation, à ce que la liberté des médias et la sécurité des journalistes demeure au centre de nos préoccupations ces deux dernières années.

Je suis par ailleurs particulièrement heureuse du fait que la Présidence italienne ait présenté cette année un projet de décision sur la sécurité des journalistes. Je suis reconnaissante à toutes les délégations de leurs contributions actives aux négociations menées jusqu'à présent sur ce texte et encouragée d'entendre ce matin tant de mots de soutien en faveur de cette initiative. Après avoir écouté le rapport du Représentant et lu le compte rendu de ses interventions de cette année, je n'ai guère besoin d'expliquer pourquoi cette décision est à la fois opportune et importante.

Me faisant l'écho des propos tenus par le Représentant, j'espère sincèrement que nous serons en mesure d'adopter cette décision à la Réunion du Conseil ministériel. L'adopter illustrerait notre attachement commun à la liberté des médias ; notre détermination à lutter contre un grave abus des droits de l'homme et une grave atteinte à une liberté fondamentale ; et l'importance que nous, les 57 États, attachons aux vies et au travail des journalistes et des médias, ainsi qu'à la santé de nos sociétés dans tout l'espace de l'OSCE.

Je vous remercie, Monsieur le Président, et vous serais reconnaissante de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.